Rapport annuel 2016



Table des matières

Organes _

Avant-propos du président	3
Rapport annuel du Comité du Conseil de fondation	4
Compte de résultat	8
Bilan	10
Annexe aux comptes annuels	12
Rapport de l'organe de révision	13

14

Avant-propos du président



Le Royaume-Uni va quitter l'UE et Donald Trump a été élu à la présidence des Etats-Unis: il y a un an, personne n'aurait osé établir pareille prévision pour l'année 2016. Dans un contexte international qui a déjoué la plupart des pronostics et où bien des choses ont été remises en question, la Fondation Sana a enregistré une année solide, avec différents points forts.

A côté des événements susdits, le terrorisme a malheureusement une nouvelle fois fait les gros titres, durant l'année écoulée. En Suisse, ce sont en revanche des thèmes économiques, liés aux migrations et à la politique extérieure qui ont marqué les débats politiques en 2016. La politique de la santé n'a pas été au cœur des débats. Malgré cela, le secteur reste confronté à une réglementation croissante. Le plus grand défi dans le secteur suisse de la santé reste lié à l'augmentation des coûts. L'augmentation des primes de l'assurance maladie représente l'une des préoccupations majeures de la population. L'accroissement de la densité réglementaire n'est probablement pas le meilleur moyen d'abaisser les coûts de la santé. Dans le domaine des assurances complémentaires, les prescriptions strictes et les dispositions de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers limitent de plus en plus les affaires. Alors que c'est précisément l'esprit d'entreprise des assurances maladie qui permet une augmentation de l'efficacité dans le système de santé.

Dans ce contexte, la Fondation Sana apporte une contribution modeste, mais importante au système de santé suisse. A travers son Fonds d'aide, elle a apporté son soutien à des personnes dans le besoin et a couvert les coûts des prestations médicales nécessaires pour un montant de CHF 130 308.55. De nombreux assurés auprès d'Helsana confrontés à des difficultés financières ont ainsi pu bénéficier d'une aide importante. Avec plus de 70 demandes reçues, le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a définitivement acquis le statut d'institution sociale. Le Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention a octroyé, l'année dernière, des soutiens pour CHF 318 500. Ce montant inclut également les prestations pour des projets financés sur plusieurs années. Ce fonds soutient les projets les plus divers ayant un effet positif sur le système de santé suisse. Dans ce cadre, une attention particulière est accordée aux projets susceptibles de contribuer à la réduction des coûts et à l'augmentation de l'efficacité.

A côté de ces deux fonds, le Prix Sana est également devenu une institution importante de la Fondation Sana. L'idée de décerner un prix à des personnes qui s'engagent de manière désintéressée pour le bien de leurs semblables suscite un écho extrêmement positif dans le public. En 2016, cette manifestation a été réalisée pour sixième fois déjà et a une fois de plus permis de distinguer deux lauréates impressionnantes.

Malgré les défis dans le secteur de la santé et les obstacles réglementaires auxquels sont confrontées les assurances-maladie, la Fondation Sana aborde l'année 2017 avec optimisme et dynamisme, en tant qu'institution d'intérêt public, grâce au succès de ses activités de l'année dernière.

Hans Naef Président du Conseil de fondation

2016: une année intensive et couronnée de succès

Les activités de la Fondation Sana ont encore été développées durant l'année sous revue. Après l'important recul du nombre de demandes adressées au Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention en 2015, celui-ci a reçu un nombre record de demandes en 2016. Le nombre de demandes adressées au Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin est resté à un niveau élevé. Globalement, les deux fonds semblent s'établir en tant qu'institutions. Le Prix Sana peut, lui aussi, être considéré comme un succès pour la fondation.

Avec, au total, 124 demandes traitées et des contributions accordées pour environ CHF 450'000 .- , aussi bien la commission du fonds que le secrétariat ont été très occupés, durant l'année sous revue. Les déroulements correspondants fonctionnent toujours aussi bien et le travail dans les commissions se déroule de manière collégiale et professionnelle. On relèvera tout particulièrement le Prix Sana, qui a été décerné, l'année dernière, pour la première fois dans le Centre suisse des paraplégiques, à Nottwil. Les réactions à cette manifestation étaient cent pour cent positives, et les deux lauréates ont non seulement reçu un prix en espèces, mais aussi vécu des moments inoubliables. Mais la Fondation Sana ne se repose pas sur ses lauriers, elle s'efforce au contraire de s'améliorer sans cesse. Après avoir organisé un atelier sur la communication en 2015, un groupe de travail composé de membres du Comité du Conseil de fondation et de la commission a entamé ses travaux et a développé des moyens destinés à mieux faire connaître la Fondation Sana.

Activités des organes de la fondation

Conseil de fondation:

La séance ordinaire du Conseil de fondation de la Fondation Sana a eu lieu le 8 avril 2016 au siège principal d'Helsana, à Stettbach. Dans son allocution, le président a passé en revue l'exercice 2015, qu'il a qualifié d'année globalement solide et couronnée de succès. Il a tout particulièrement relevé le Prix Sana, qui est amélioré d'année en année. Au niveau des fonds et des travaux des commissions, le président a également dressé un bilan extrêmement positif. Il remercie ici les membres des commissions de leur précieux travail.

Comme à l'accoutumée, les présidents des commissions des deux fonds, de la Commission des placements et de la Commission du Prix Sana ont informé de manière détaillée sur leurs activités durant l'année 2015. Après cela, le rapport annuel et les comptes annuels 2015, de même que le budget 2016 ont été approuvés.

Le Conseil de fondation a informé sur la marche des affaires et le résultat annuel d'Helsana par la voix de son président et du PDG d'Helsana. Sur la base du rapport annuel imprimé d'Helsana et des explications orales à celui-ci, le Conseil de fondation a approuvé le rapport annuel et les comptes annuels consolidés 2015, à l'intention de l'assemblée générale d'Helsana. Dans le cadre du renouvellement complet du Conseil d'administration d'Helsana, les membres actuels de celui-ci Thomas Szucs, Michela Ferrari-Testa, Yves Cuendet, Jürg Dommer, Daniel Loup, Severin Moser, Christiane Roth-Godat et Reto Stump ont été nommés pour leur réélection pour un nouveau mandat de deux ans, ainsi que Benedikt Koch comme nouveau membre du Conseil d'administration.

En plus de la séance ordinaire du Conseil de fondation, l'ensemble des membres de celui-ci ont été invités à Stettbach, le 5 juillet 2016, par le Conseil d'administration d'Helsana pour la traditionnelle manifestation d'information sur la marche des affaires.

Comité du Conseil de fondation :

Durant l'année sous revue, le Comité du Conseil de fondation s'est à nouveau réuni pour cinq séances. Il a discuté de la marche générale des affaires de la fondation, de la situation financière et de la situation dans les commissions. Après avoir élaboré un concept de communication en 2015, le comité s'est penché sur sa mise en œuvre. Dans ce but, il a formé un groupe de travail, qui s'est réuni à plusieurs reprises durant l'année sous revue et a soumis des mesures potentielles au Comité du Conseil de fondation. Vers la fin de l'année, le Comité du Conseil de fondation a décidé de mettre en œuvre plusieurs mesures. A l'avenir, certains projets phares doivent notamment être mieux accompagnés par des mesures de communication. Par ailleurs, la compétence décisionnelle de la Commission du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention doit être augmentée. Le Comité est convaincu que ces mesures auront un effet positif sur la perception de la Fondation Sana.

En outre, le Comité du Conseil de fondation a décidé de soutenir pendant quatre ans avec un montant total de CHF 120 000.— un projet national pour l'amélioration de la prévention et la promotion de la santé dans les cabinets des médecins de famille. La Commission du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention avait, auparavant, soumis la demande au Comité, pour décision. Ce dernier a conclu, après une discussion approfondie, que ce projet avait le potentiel d'apporter une contribution extrêmement positive et importante au système de santé suisse.

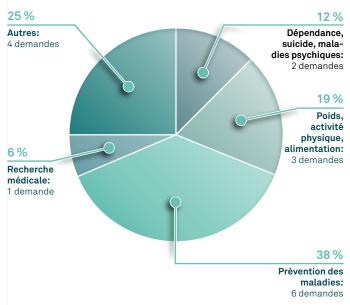
Commission pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention:

La Commission du fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention s'est réunie à cinq reprises durant l'année sous revue. Avec 52 demandes reçues en 2016, leur nombre a sensiblement augmenté, par rapport à l'année précédente. La commission a évalué 43 projets durant l'année sous revue, dont 16 ont été approuvés. Les raisons des rejets sont multiples. Certains projets ne correspondaient pas aux critères imposés. Au total, les contributions de soutien accordés ont malgré tout atteint, en 2016, le montant appréciable de CHF 318 500.—. Une demande dépassant la compétence décisionnelle de la commission a été transmise au Comité du Conseil de fondation, pour évaluation.

Globalement, les statistiques des demandes pour l'année 2016 du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention se présentent comme suit :

Objets	Fond la pro de la	moti	on	
Nouvelles demandes (1.1. – 31.12.2016)				52
Demandes en suspens (31.12.2016)				13
Décisions				43
Demandes approuvées				16
Demandes rejetées				27
Total des montants approuvés	CHF	318	500	.00
Total des versements effectués	CHF	113	000	.00

Domaines dans lesquelles des demandes ont été approuvées



En 2016, le point fort des projets soutenus était dans le domaine de la prévention des maladies. Comme presque chaque année, la commission a également pu accompagner plusieurs projets intéressants dans le domaine de l'activité physique, de l'alimentation et du poids. Deux projets dans le domaine dépendances et maladies psychiques ont également été approuvés.

Le Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention a effectué des versements effectifs de CHF 113 000.— en 2016. Après régularisations pour les montants déjà approuvés mais pas encore versés, la charge comptable pour les contributions de soutien à des projets s'élève à CHF 318 500.—. A cela s'ajoutent les jetons de présence et les frais des membres de la Commission, ainsi que la contribution aux frais administratifs. Le capital du Fonds se montait à CHF 86 788.35 au 31.12.2016.

Au plan organisationnel, la Commission du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention est passée, en 2016, à la transmission en grande partie électronique des documents de séance. Auparavant, tous les membres de la commission recevaient par courrier postal tous les documents relatifs aux demandes. Comme cela représentait une grande quantité de papier, la commission a décidé de passer en grande partie à une transmission électronique de ces documents au moyen de l'Extranet. Après une phase de transition, cette nouvelle manière de procéder fonctionne actuellement très bien.

Le Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention peut verser des contributions de soutien dans les trois domaines mentionnés. Il peut apporter son soutien à des projets ayant un lien direct et avéré avec le domaine de la santé et destinés à améliorer la santé générale de la population. En revanche, il ne soutient pas des projets relevant clairement du domaine de compétence des pouvoirs publics, déjà pris en charge par des structures établies ou bénéficiant d'un soutien suffisant.

Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin:

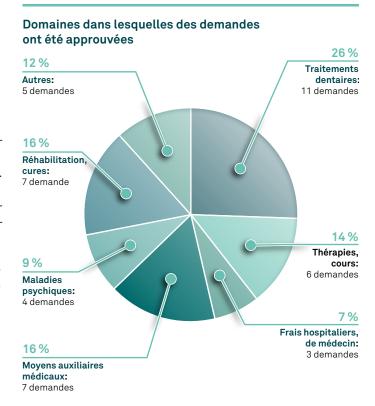
Avec 71 demandes reçues, la Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a une nouvelle fois été très occupée. Elles s'est réunie pour cinq séances au cours de l'année sous revue, dans le cadre desquelles elle a traité 49 demandes. Avec 43 demandes approuvées, leur proportion est à nouveau très élevée, une grande partie d'entre elles n'ayant toutefois été que partiellement approuvées. La commission a la possibilité d'accorder, sur la base de sa propre évaluation, des montants moindres que ceux demandés. Dans le domaine des traitements dentaires, les montants sont régulièrement réduits à la mesure de ce qui est médicalement nécessaire pour le maintien de la capacité de mastication. Au total, la commission a accordé des contributions de soutien pour un montant de CHF 130 308.55.

Les statistiques des demandes au Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin se présentent comme suit, pour l'année 2016:

Objets	Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin	
Nouvelles demandes (1.1. – 31.12.2016)	71	
Demandes en suspens (31.12.2016)	20	
Décisions	49	
Demandes approuvées	43	
Demandes rejetées/retirées	6	
Total des montants approuvés	CHF 130 308.55	
Total des versements effectués	CHF 99 558.35	

Rapportés à l'ensemble du domaine, les traitements dentaires et orthodontiques représentent la plus grande partie des demandes approuvées. Des contributions ont également été versées, régulièrement, pour des aides à la vision ou des aides auditives, de la physiothérapie, du coaching et – en cas de nécessité médicale – pour des abonnements de fitness. Pour le coaching Neomentum, une forme de coaching au moyen d'interventions guidées par l'imagination, que le Fonds a régulièrement soutenu par le passé, la commission a demandé à l'offreur un rapport écrit sur l'efficacité de cette forme de thérapie. Jusqu'à la présentation des résultats, les demandes dans ce domaine sont suspendues.

Aucun soutien ne sera par conséquent accordé jusqu'à la présentation des résultats et un rapport attestant l'efficacité de cette forme de thérapie.



En 2016, le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin a versé, au total, des prestations effectives pour CHF 99 558.35. Après régularisations, la charge comptable pour les contributions de soutien s'élève à CHF 130 308.55. A cela s'ajoutent les jetons de présence et les frais des membres de la Commission, ainsi que la contribution aux frais administratifs. Le capital du Fonds se montait à CHF 401 784.36 au 31.12.2016.

Le Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin de la Fondation Sana a été institué pour concrétiser un des buts statutaires (art. 2.2 des statuts), à savoir venir en aide aux personnes au bénéfice d'un contrat d'assurance obligatoire des soins auprès de l'Helsana et qui, en raison de soins médicaux nécessaires, sont plongés dans une situation financière difficile. Les versements du fonds concernent toujours des prestations de soin concrètes dont les coûts ne sont pas couverts par l'assurance. Sont expressément exclues les contributions au paiement des primes d'assurance-maladie, même si, dans certains cas, le montant de ces primes pourrait représenter une difficulté insurmontable pour l'assuré. De tels cas relèvent en effet du versement des aides publiques pour la réduction du montant des primes d'assurance-maladie.

Commission des placements:

La Commission des placements a pour tâche de surveiller la gestion des dépôts par les banques mandatées. Elle observe en permanence l'évolution des deux dépôts et reste en contact avec les banques. L'année dernière, la Commission des placements s'est réunie pour deux séances et a tenu une conférence téléphonique. Après avoir effectué, en 2015, une évaluation pour la désignation d'un nouveau gérant de fortune et attribué ce mandat à la banque Piguet Galland, l'accent a été mis, durant l'année sous revue, sur le transfert sans heurts du dépôt. La collaboration avec la banque a très bien fonctionné, et la performance pour l'année 2016 a été réjouissante, malgré un contexte difficile. La performance du dépôt à la Banque cantonale bernoise, qui est géré avec une stratégie de placement prudente, a été de 2,90%, tandis que celle de la banque Piguet Galland a atteint 4,09%. Ce dernier dépôt comprend des actifs immobilisés d'environ CHF 4,2 millions, ce qui représente un peu plus de 40% de l'ensemble du capital placé. Le dépôt à la Banque cantonale bernoise présentait un solde de CHF 5,567 millions, fin 2016. Celui-ci est caractérisé par une stratégie de placement plutôt prudente, de type indiciel, et a généralement réalisé de bonnes performances, au cours de ces dernières années.

Prix Sana:

Durant l'année sous revue, le Prix Sana a pu être remis pour la sixième fois. La commission compétente s'est réunie pour quatre séances en 2016. A côté de l'organisation de cette remise du prix, sa tâche consiste à évaluer les nominations reçues et à soumettre une sélection au jury, pour décision. La composition du jury est restée inchangée. A côté du président, Monsieur Martin Meuli (directeur de la clinique de chirurgie pédiatrique de l'Hôpital universitaire de Zurich), elle réunit Madame Annemarie Huber-Hotz (présidente de la CRS), Madame Michelle Zimmermann (organisatrice de l'élection de Miss Handicap), Monsieur Thomas Szucs (président du Conseil d'administration d'Helsana) et Monsieur Hans Naef (président de la Fondation Sana).

Après des discussions approfondies, le jury a décidé de remettre le Prix Sana à Madame Heidi Reber (70 ans), de Rohrbach (BE), et Madame Heidi Zihlmann (52 ans), de Schwarzenberg (LU). Toutes deux ont reçu la sculpture du Prix Sana de Gottfried Honegger ainsi qu'un prix en espèces de CHF 15'000.-. Heidi Reber a été distinguée pour l'accompagnement de personnes ayant besoin d'aide, pour certaines pendant des mois, toujours bénévolement, y compris chez elle, et cela durant pratiquement toute sa vie. Heidi Zihlmann a soigné pendant des années non seulement sa fille, qui souffre de spina bifida, mais aussi des membres de sa famille souffrant de graves maladies, pour certains jusqu'à la mort. Aussi bien les membres du jury que la commission ont été très



touchés par ces deux histoires. La remise du prix a eu lieu le 11 novembre 2016 dans le Centre suisse des paraplégiques, à Nottwil.

Finances

Dans les pages suivantes, vous trouverez les comptes annuels de la Fondation sous la forme d'un tableau consolidé. Le dividende d'Helsana représente toujours le principal poste des recettes. Avec CHF 1,106 million, celui-ci a toutefois été inférieur à celui à l'année précédente. Le résultat financier a en revanche pu être augmenté à CHF 97 820.10. La fondation a pu profiter de la reprise du marché, ce qui a permis d'obtenir à nouveau un rendement un peu plus élevé sur le dépôt.

Durant l'année sous revue, les dépenses ont été un peu plus élevées qu'en 2015. Cela est lié principalement au soutien de CHF 50 000 en faveur du projet «My Sky» de l'Hôpital pédiatrique universitaire de Zurich, décidé par le Conseil de fondation. La contribution à ce lieu de recueillement avec toit en coupole et installation lumineuse a été portée au budget sous la position «relations publiques». Les coûts de secrétariat et d'infrastructure sont restés pratiquement inchangés. La position «divers» comprend des frais supplémentaires pour la prolongation des droits à la marque Helvetia. Le budget a une nouvelle fois été bien respecté.

En raison de la baisse du dividende, l'excédent de recettes dans les comptes consolidés de la Fondation Sana a diminué à CHF 221 430.45. La somme du bilan de la fondation se monte à CHF 66,094 millions, dont CHF 9,881 millions de titres en dépôt. Le capital propre se monte à CHF 64,698 millions.

Compte de résultat

Fondation

	CHF	CHF
	1.1 – 31.12.2016	1.1 – 31.12.2015
Recettes		
Subventions reçu des tiers	1 106 000.00	1 659 000.00
Dividende Helsana	0.00	0.00
Revenus financiers	260 298.68	150 410.50
Charges financières	-162 478.58	-137 837.13
Bénéfice d'exploitation	97 820.10	12 573.37
Allocations aux Fonds		
Total des recettes	1 203 820.10	1 671 573.37
Dépenses		
Président	30 000.00	30 000.00
Comité du Conseil de Fondation et commissions	53 822.60	56 255.55
Conseil de Fondation	30 505.25	25 608.37
Organes	114 327.85	111 863.92
Frais de personnel	95 482.90	95 040.00
Frais/Depenses	2 666.80	3 591.80
Secrétariat	98 149.70	98 631.80
Prix Sana	151 280.00	152 260.57
Comptabilité/Révision	14 644.75	13 714.55
Relations publiques	81 200.00	48 361.60
10 ans Fondation SANA	0.00	1 144.00
Conseils	10 000.00	25 036.60
Frais tierces et projects	257 124.75	240 517.32
Location et frais accessoires	22 860.00	21 780.00
Frais postaux/téléphone/copies	7 373.40	6 247.10
Infrastructure de bureau	8 020.00	7 020.00
Matériel de bureau et imprimés	3 645.00	2 296.70
Rapport annuel	8 431.00	7 902.35
Traductions/Expertises	6 857.55	7 091.90
Internet	1 447.40	7 718.40
Divers	4 153.00	1 400.00
Autres dépenses	62 787.35	61 456.45
Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin	200 000.00	200 000.00
Fonds pour la promotion de la santé	250 000.00	250 000.00
Soutiens	0.00	0.00
Allocations	450 000.00	450 000.00
Total des dépenses	982 389.65	962 469.49
Recettes non liées à la période	0.00	0.00
Dépenses non liées à la période		
Depenses non nees and periode	0.00	0.00
Excédent de recettes et de dépenses	221 430.45	709 103.88
		700 100100

Cons	onds promotion de la santé		onds assurés dans le besoin	Fo
CHF 1.1 – 31.12.2016 1.1 – 31.12.	CHF 1.1 – 31.12.2015	CHF 1.1 – 31.12.2016	CHF 1.1 – 31.12.2015	CHF 1.1 – 31.12.2016
1 106 000.00 1 659 00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
260 576.48 150 70	103.30	103.80	194.15	174.00
-162 733.38 -138 22	-103.20	-74.90	-284.05	-179.90
97 843.10 12 48	0.10	28.90	-89.90	-5.90
1)	250 000.00	250 000.00	200 000.00	200 000.00
1 203 843.10 1 671 48	250 000.10	250 028.90	199 910.10	199 994.10
30 000.00 30 00	0.00	0.00	0.00	0.00
85 945.05 85 18	20 907.80	23 909.45	8 017.00	8 213.00
30 505.25 25 60	0.00	0.00	0.00	0.00
146 450.30 140 78	20 907.80	23 909.45	8 017.00	8 213.00
175 788.90 156 02	18 860.00	34 298.00	42 120.00	46 008.00
2 666.80 3 59	0.00	0.00	0.00	0.00
178 455.70 159 61	18 860.00	34 298.00	42 120.00	46 008.00
151 280.00 152 26	0.00	0.00	0.00	0.00
14 644.75 13 71	0.00	0.00	0.00	0.00
81 200.00 48 36	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00 1 14	0.00	0.00	0.00	0.00
10 000.00 25 03	0.00	0.00	0.00	0.00
257 124.7 5 240 51	0.00	0.00	0.00	0.00
22 860.00 21 96	185.75	0.00	0.00	0.00
7 373.40 6 24	0.00	0.00	0.00	0.00
8 020.00 7 02	0.00	0.00	0.00	0.00
3 645.00 2 29	0.00	0.00	0.00	0.00
8 431.00 7 90	0.00	0.00	0.00	0.00
9 482.75 14 31	0.00	0.00	7 221.20	2 625.20
1 447.40 7 71	0.00	0.00	0.00	0.00
4 153.00 1 40	0.00	0.00	0.00	0.00
65 412.55 68 86	185.75	0.00	7 221.20	2 625.20
1)				
448 808.55 379 29	228 470.00	318 500.00	150 829.55	130 308.55
448 808.55 379 29	228 470.00	318 500.00	150 829.55	130 308.55
440 000:33	220 470.00	310 300.00	130 029.33	130 300.33
1 096 251.85 989 08	268 423.55	376 707.45	208 187.75	187 154.75
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
107 591.25 682 40	-18 423.45	-126 678.55	-8 277.65	12 839.35

¹⁾ payements internes de la Fondation

Bilan

Fondation

10

	CHF 31.12.2016	CHF 31.12.2015
ctifs		
Liquidités	798 869.44	1 550 193.77
Avoir sur l'Impôt anticipé	113 677.74	177 531.78
Compte de régularisation actifs	81.40	248.35
Titres	9 881 979.45	8 668 944.68
Participations	55 300 000.00	55 300 000.00
Droits sur la marque «Helvetia»	p.m.	p.m
otal des actifs	66 094 608.03	65 696 918.58
assifs Capital étranger		
Engagements	90.85	5 331.85
Compte de régularisation passifs	406 400.00	334 900.00
Total des Fonds étrangers	406 490.85	340 231.8
Réserve sur fluctuation des titres	990 000.00	880 000.0
Fonds propres		
Capital de la Fondation	55 300 000.00	55 300 000.0
Réserves libres	9 176 686.73	8 467 582.8
Excédent de recettes et de dépenses	221 430.45	709 103.8
Total des Fonds propres	64 698 117.18	64 476 686.7
otal des passifs	66 094 608.03	65 696 918.58

Fonds assurés dans le besoin

Fonds promotion de la santé

Consolidé

CHF 31.12.2016	CHF 31.12.2015	CHF 31.12.2016	CHF 31.12.2015	CHF 31.12.2016	CHF 31.12.2015
448 784.36	405 337.21	359 288.35	280 466.90	1 606 942.15	2 235 997.88
0.00	0.00	0.00	0.00	113 677.74	177 531.78
0.00	0.00	0.00	0.00	81.40	248.35
0.00	0.00	0.00	0.00	9 881 979.45	8 668 944.68
0.00	0.00	0.00	0.00	55 300 000.00	55 300 000.00
				p.m.	p.m.
448 784.36	405 337.21	359 288.35	280 466.90	66 902 680.74	66 382 722.69
0.00	0.00	0.00	0.00	90.85	5 331.85
47 000.00	16 392.20	272 500.00	67 000.00	725 900.00	418 292.20
47 000.00	16 392.20	272 500.00	67 000.00	725 990.85	423 624.05
0.00	0.00	0.00	0.00	990 000.00	880 000.00
388 945.01	397 222.66	213 466.90	231 890.35	55 902 411.91	55 929 113.01
0.00	0.00	0.00	0.00	9 176 686.73	8 467 582.85
12 839.35	-8 277.65	-126 678.55	-18 423.45	107 591.25	682 402.78
401 784.36	388 945.01	86 788.35	213 466.90	65 186 689.89	65 079 098.64
448 784.36	405 337.21	359 288.35	280 466.90	66 902 680.74	66 382 722.69

Principes d'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses.

Les postes du bilan sont comptabilisés comme suit:

- Les liquidités à leur valeur nominale
- Les créances à leur valeur nominale après déduction de toutes corrections nécessaires
- Les actifs transitoires à leur valeur nominale
- Les papiers valeurs à leur valeur boursière avec une réserve pour fluctuation sur titres insctrite au passif du bilan
- · Les participations à leur prix d'achat sous déduction de toute correction éventuelle nécessaire
- Les droits sur la marque «Helvetia» pour mémoire
- Les engagements à leur valeur nominale
- Les passifs transitoires à leur valeur nominale
- Les stocks en monnaies étrangères converties au cours du jour

	Quote-part le participation	CHF 2016	CHF 2015
Participations			
Helsana, Zürich, capital actions CHF 70 mios	79 %	55 300 000.00	55 300 000.00
Explications détaillées sur les postes du bilan et du compte d'exploitatio	n		
La réserve pour fluctuation des titres se divise comme suit:			
Correction de valeur pour les placements connue au 31 décembre		880 000.00	880 000.00
 Constitution de la réserve à charge du compte 			
d'exploitation dans le chapitre charges financières		100000.00	0.00
Titres - Réserve pour fluctuation sur titres		990 000.00	880 000.00
Les charges financières se composent de:			
 Frais d'administration des dépots BEKB, Notenstein et Piguet Galland & Cie SA: Dépenses relevant des transactions de papiers-va 	leurs	46 115.81	46 581.91
Charges d'intérèt (intérèts courus) sur achats des titres		1 288.75	9 115.98
Perte sur le cours des titres en dépot		5 074.05	82 139.24
 Constitution de la réserve à charge du compte d'exploitation dans le chapitre charges financières 		100 000 .00	0.00
Charges financières		162 478.61	137 837.13
Rendement des titres en dépots et Profit sur les comptes liquides		109 282.35	117 503.48
Profit sur les cours des titres en dépot		151 016.33	32 907.02
Revenus financiers		260 298.68	150 410.50
Emplois à plein temps			
La moyenne annuelle des emplois à plein temps		<10	<10
Fonds en gestion externe			
Etat du capital du Fonds d'aide (annexe)		401 784.36	388 945.01
Etat du capital du Fonds pour la promotion de la santé (annexe)		86 788.35	213 466.90

Bericht der Revisionsstelle 13

Wirtschaftsberatung Wirtschaftsprüfung Steuerberatung



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint au conseil de fondation de la Fondation Sana, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profit et pertes et annexe ainsi que le fonds d'aide pour les assurés dans le besoin, le fonds pour la promotion de la santé et consolidé), pages 8 à 12, de la Fondation Sana pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi, à l'acte de fondation et aux règlements.

Gümligen, le 3 février 2017

T+R SA

Fredy Kłopfenstein Agent fiduciaire avec brevet

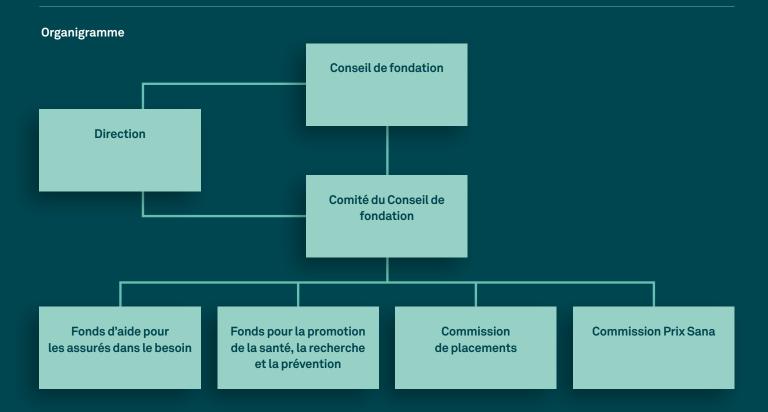
fédéral

Expert-réviseur agréé

Philipp Burri Expert fiduciaire diplômé Expert-réviseur agréé Responsable du mandat



Organes



L'organisation de la Fondation Sana prévoit comme organe suprême et pouvoir législatif de la fondation l'assemblée des membres du Conseil de fondation. Fin 2016, le Conseil de fondation comptait 27 membres. L'organe exécutif, soumis à ce Conseil de fondation, est le Comité du Conseil de fondation. Il est composé de cinq à sept membres du Conseil de fondation. Il est chargé de gérer les affaires courantes et l'activité opérationnelle générale pendant l'exercice. Outre le Comité du Conseil de fondation, il existe quatre commissions permanentes: les commissions des deux fonds (Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin et Fonds pour la promotion de la santé, de la recherche et de la prévention) sont chargées de la gestion des fonds d'utilité publique de la Fondation. Elles prennent des décisions pour des montants allant jusqu'à un plafond défini. La Commission des placements est chargée de surveiller et d'évaluer les activités de la banque en ce qui concerne le placement des titres de la Fondation. La Commission du Prix Sana a été mise en place pour l'organisation du Prix Sana de la santé.

Conseil de fondation

Michael Arnet	3012 Berne
Diego Benz	6313 Menzingen
Robert Berger	6467 Schattdorf
Marianne Desboeufs	2037 Montmollin
Jürg Dommer	9471 Buchs
Guy Emmenegger	3006 Berne
Michela Ferrari-Testa	6950 Tesserete
Peter Frey	8833 Samstagern
Heinz Herzog	9320 Arbon
Stephan Kronbichler	1227 Carouge
Hermann Langensand	6005 Lucerne
Roland Löffel	3225 Müntschemier
Peter Matthess	1226 Thônex
Paola Müller-Storni	6534 San Vittore
Hans Naef	8125 Zollikerberg
Gérard Pafumi	1008 Prilly
Christian Rey	1615 Bossonnens
Alfons Rutz	9414 Schachen
Marie Catherine Saladin-Echle	8580 Amriswil
Marco Schmidiger	6003 Lucerne
Hans Schwyn	9573 Littenheid
Margrit Stadler-Egli	9602 Bazenheid
Franz Stalder	5312 Döttingen
Robert Steffen	5610 Wohlen
Margrit Tanner	8913 Ottenbach
Erna Widmer-Häberling	8912 Obfelden
Herbert Wirth	8400 Winterthur

Comité du Conseil de fondation

Hans Naef	Président
Paola Müller-Storni	Vice-président
Jürg Dommer	Membre
Christian Rey	Membre
Margrit Stadler-Egli	Membre
Franz Stalder	Membre
Peter Frey	Membre

Commission du Fonds d'aide pour les assurés dans le besoin

Robert Steffen	Président
Paola Müller-Storni	Membre
Erna Widmer-Häberling	Membre

Commission du Fonds pour la promotion de la santé, la recherche et la prévention

Marie Catherine Saladin-Echle	Présidente
Robert Berger	Membre
Peter Frey	Membre
Diego Benz	Membre
Stephan Kronbichler	Membre

Commission de placements

Franz Stalder	Président
Gérard Pafumi	Membre
Christian Rey	Membre

Commission Prix Sana

Margrit Stadler-Egli	Présidente
Franz Stalder	Membre
Marco Schmidiger	Membre

Secrétariat

Lorenz Hirt	Secrétaire
Stefan Emmenegger	Secrétaire adj.

Organe de révision

T+R AG	Sägeweg 11
	3073 Gümligen



Thunstrasse 82, Case postale 1009 3000 Berne 6 T +41 (0)31 368 15 83 F +41 (0)31 351 00 65

www.fondation-sana.ch info@fondation-sana.ch